© Joueurs Info Service - 5 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

interdiction de casino

Par admin Postée le 13/11/2014 19:56

Bonsoir

J'ai peur et j'ai besoin d'aide
Je suis addicte aux jeux de casino
Avant qu'il ne soit trop tard , je voudrais me faire interdire de casino
Je sais que je suis dépendante (je suis le type même de la personne addicte aux jeux de casino)

J ai honte et je culpabilise
Je sais pourquoi je joue ;mais malheureusement je ne peux pas éliminer la cause, mais je peux encore agir sur les conséquences

Je sais qu' il faut aller dans les services de police pour signer des documents
Avez vous des retours de joueurs sur ces rencontres avec la police ?
Je n'ai ni besoin de morale ni de défiance à mon égard , j ai assez honte comme ça

Merci de votre aide

Mise en ligne le 16/12/2014

Bonjour,

Nous n'avons pas particulièrement de témoignages concernant le rendez vous avec le correspondant territorial du service central des courses et jeux. Celui ci agit de manière locale au sein de la Direction Régionale de la Police Judiciaire (DRPJ). Son action ne consiste nullement à vous juger et encore moins à vous faire la morale mais bien de vous faire signer votre demande d'interdiction et de veiller au bon déroulement de la procédure. Vous pouvez donc vous y rendre sans crainte. vous retrouverez les détails de la procédure d'interdiction de jeu ici.

Cordialement.